COMMUNE DE COLLONGES AU MONT D'OR
Place de la Mairie
69660 COLLONGES AU MONT D'OR
Téléphone : 07-78-22-02-12
Fax : 04-78-22-19-83
Mail : mairie@collongesaumontdor.fr

DEMANDE D'ARRÊTE

- IMPORTANT -

Toute demande faisant l'objet d'une emprise de voirie sur le domaine communautaire est soumise, pour avis technique, au service compétent de la Métropole de Lyon. Ce dernier nécessite un délai de traitement d'environ 8 jours.

Vos demandes sont donc à déposer en Mairie 15 jours avant le début des travaux.

Date de la demande :	
Nom de L'entreprise :	
Adresse : Téléphone Adresse Mail Obligatoire :	
Agissant pour le compte de :	
Personne à contacter en cas d'urgence : Nom et Numéro de Téléphone	

Nature des Travaux :	
Lieu des Travaux :	
Dates des travaux ou durée travaux	Du au Début : H Fin : H

❑ 1	Circulation alternée par feux tricolores (Balisage du chantier)
❑ 2	Circulation par alternat manuel (balisage par panneaux de chantier de type K10 obligatoires)
❑ 3	Route barrée avec proposition de déviation annexée à la demande d'arrêté (plan avec implantation des panneaux déviations + informations rue barrées)
❑ 4	Emprise sur le domaine public (Bennes, Véhicules, échafaudage ….) **Longueur :** **Largeur :** **Longueur :**